

**Postulat Gabriel Poncet et consorts demandant au Conseil d'Etat de réaliser sans délai une étude de faisabilité du développement du Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site de Rumine**

*Développement*

Le 30 novembre 2008, le corps électoral vaudois a refusé l'octroi d'un crédit d'étude pour la réalisation d'un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site de Bellerive. En conséquence ce site est abandonné, comme le précisait un passage de la brochure officielle de vote à la page 6 : "C'est dire qu'un vote négatif du peuple vaudois aurait pour conséquence l'abandon du projet de Musée Cantonal des Beaux-Arts à Bellerive".

Tout au long de la campagne, et déjà lors du débat dans notre parlement, nous avons tenu une ligne très claire, comportant trois points :

1. Nous nous opposons au projet à Bellerive.
2. Nous reconnaissons la nécessité d'offrir de nouveaux espaces au Musée cantonal des Beaux-Arts.
3. Nous souhaitons le développement du Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site de Rumine, c'est-à-dire dans le Palais de Rumine et dans ses environs immédiats.

En 1991, et contre l'avis donné par le groupe d'experts qu'il avait lui-même mandaté, le Conseil d'Etat a pris la décision de transférer le Musée cantonal des Beaux-Arts hors du Palais de Rumine : Cette décision a été l'amorce d'un long processus conduisant au projet de Bellerive que le peuple vient de rejeter. C'est donc sur cette décision de 1991 qu'il convient de revenir, c'est cette décision qu'il convient d'annuler, pour reprendre l'étude des possibilités de développement et d'extension du MBA sur le site de Rumine. Et quand nous parlons du "site de Rumine", nous parlons du Palais de Rumine lui-même, des volumes excavables qui l'entourent et du périmètre de la Riponne, y compris l'Espace Arlaud et la salle de l'ancien cinéma Romandie.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat qu'une étude de faisabilité, sur mandat, soit confiée à un expert externe compétent. Cette étude aura pour but de mettre en évidence, sans idées préconçues, les possibilités en particulier spatiales et techniques envisageables, leurs limites et les obstacles juridiques éventuels, en s'inspirant des réalisations faites ou en cours dans les autres musées cantonaux des Beaux-Arts.

Sur la base des conclusions de cette étude, il sera possible d'élaborer le programme d'un concours d'architecture sur invitations destiné à fournir des propositions concrètes pour le développement du MBA de Rumine.

Il est évident que l'étude du postulat du groupe radical "Pour un plan directeur de la muséographie dans le canton de Vaud" devra être poursuivie en parallèle.

Cette étude de faisabilité constitue l'étape incontournable de tout nouveau développement du Musée cantonal des Beaux-Arts. C'est pourquoi nous demandons le renvoi direct et immédiat de ce postulat au Conseil d'Etat.

*Souhaite développer.*

Lausanne, le 2 décembre 2008.

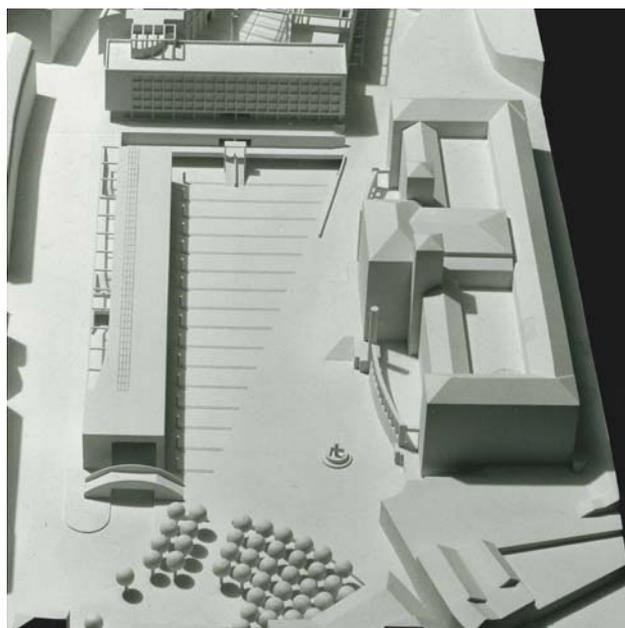
(Signé) *Gabriel Poncet et 32 cosignataires*

**M. Gabriel Poncet :** — Contrairement à ce que certains ont affirmé un peu trop rapidement, le vote du 30 novembre 2008 ne constitue absolument pas un rejet de la culture par les Vaudois qui ont voté contre notre Musée des Beaux-Arts ; c'est bien un site et une architecture qu'ils ont largement contestés. Les très nombreuses réactions dont la presse s'est fait l'écho, entre autres dans les rubriques de courrier de lecteurs, montrent au contraire l'attachement des Vaudois à trouver rapidement, sérieusement et démocratiquement une solution à la mise en valeur devenue indispensable des collections existantes du Musée des Beaux-Arts.

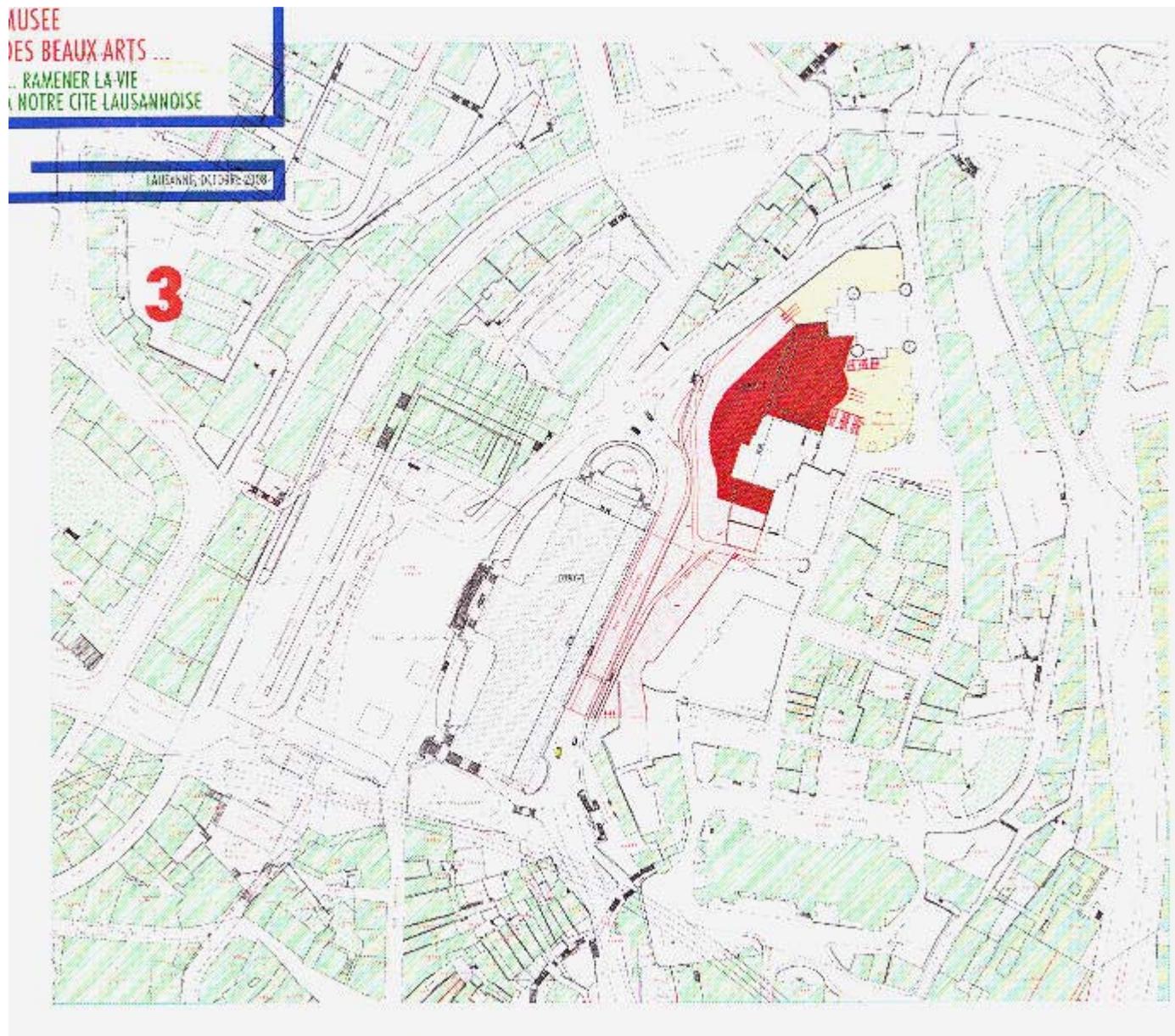
Pour chaque Vaudois, il est évident que le vote du 30 novembre a clairement signifié le rejet et donc l'abandon du site de Bellerive, conformément d'ailleurs à ce que précisait le fameux passage de la brochure officielle de vote, à la page 6, je cite "C'est dire qu'un vote négatif du peuple vaudois aurait pour conséquence l'abandon du projet du Musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive."

Je constate que les divers groupes de notre parlement montrent, par le dépôt de deux interpellations et de trois postulats, qu'ils se sentent tous très concernés par la nouvelle situation, ce qui est très positif. Actuellement, il n'y a aucune volonté d'abandonner à son sort le musée cantonal. De nombreuses réactions, provenant de tout le canton, sont apparues, qui nous obligent à lancer une réflexion très sérieuse sur l'emplacement qui devra être celui de cette institution. Il ne suffira plus de donner, dans l'émotion, des avis sur son emplacement, des avis aussi peu étayés que ceux qu'on a pu entendre se développer pendant la campagne de votation. Vous le savez, d'autres propositions d'implantation sont apparues, aussi bien à Lausanne qu'ailleurs dans le canton.

Il faut aussi savoir que les architectes de notre canton ne sont pas seulement attirés par Bellerive, contrairement à ce qu'a écrit un quotidien de la place. Il y a quelques années, dans le cadre du concours d'architecture intitulé "Ilot Riponne-Tunnel", l'un des projets reconnus au palmarès et intitulé "Place des trois musées", prévoyait la construction d'un bâtiment en face du Palais de Rumine, de l'autre côté de la place. C'est ce qu'illustre la maquette ci-dessous :



Un autre architecte lausannois a fait lui aussi, récemment, une proposition visant à réaliser de nouveaux espaces de musée dans le périmètre du Palais de Rumine, dont voici le plan ci-dessous :



Il s'agit d'éléments qui pourraient se construire devant l'esplanade du château. Il importe maintenant que des analyses n'excluant aucun site, aussi bien lausannois que cantonal, soient menées de manière objective et exhaustive. C'est ce qui n'a pas été fait, et de loin, en particulier pour le site de Rumine et de la Riponne, pour lequel on s'est uniquement basé sur une ancienne décision du Conseil d'Etat datant de 1991. Je dois souligner que cette décision gouvernementale contredisait l'avis d'experts spécialement mandatés à cette époque pour analyser les possibilités de maintenir ou non notre musée des Beaux-Arts

au Palais de Rumine. La décision de 1991 est devenue obsolète. Elle doit être remise en question car la situation et la sensibilité de la population ont beaucoup évolué avec la volonté très souvent affirmée de recentrer les activités culturelles, commerciales et festives au centre de la cité lausannoise.

Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, nous demandons au Conseil d'Etat qu'une étude exhaustive de faisabilité, sur mandat, soit confiée sans tarder à un expert externe compétent. Cette étude aura pour but d'étudier toutes les possibilités de développement et d'extension du Musée des Beaux-Arts sur le site de Rumine et de la Riponne. Il est évident que l'étude du postulat du groupe radical pour un plan directeur de la muséographie dans le canton de Vaud devra être poursuivie en parallèle.

Contrairement au souhait exprimé à la fin du texte du postulat, et pour tenir compte du nombre des demandes déposées sur le bureau de M. le président, je demande le renvoi de ce postulat à une commission.

La discussion est ouverte.

**M. Jean-Marie Surer :** — Je me réjouis de la conclusion de M. Gabriel Poncet qui demande que ce postulat soit examiné en commission, contrairement à ce que dit le texte de son postulat. En effet, il y a aussi un postulat du groupe libéral et un autre du groupe socialiste. Il est important que nous débattions de ces trois objets dans le cadre d'une commission, et je suis heureux que vous ayez changé d'avis.

Nous n'allons pas refaire ici le débat sur l'alternative Rumine, mais je voudrais simplement dire que, symboliquement, les Lausannois ont quand même refusé le projet de Bellerive. Il sera bon, dès lors, d'ouvrir le débat, pas seulement sur l'alternative Rumine, dont M. Poncet est un défenseur depuis le début, mais sur tous les sites du grand Lausanne et, j'insiste, dans tout le canton, afin que le débat soit serein et intéresse chacun. Je me réjouis de débattre en commission avec M. Poncet et de voir comment le Conseil d'Etat réagira dans cette situation extrêmement difficile et pénible.

**M. Claude Schwab :** — Je serais évidemment intervenu, si le protocole l'avait permis, après l'interpellation de notre collègue Buffat. Je souhaite le faire maintenant, car je souhaite que nous ne soyons pas insuffisants dans l'analyse des raisons de l'échec du 30 novembre. En effet, malgré les belles déclarations d'intention, et sans être moi-même un institut de sondage, il nous faut être attentifs à la coalition qui s'est établie entre ceux qui avaient des raisons très précises de s'opposer au projet de Bellerive, et tous ceux qui ne veulent pas d'un musée. J'aimerais que l'on travaille cette question, car ce sont ces derniers qu'il faut d'abord convaincre. En s'opposant au musée de Bellerive, on a consciemment joué avec le feu. On sait que, dans toute votation, il y a de toute façon 10% de *Neinsager*. On l'a vu à propos de la bricole à modifier dans la Constitution cantonale : 10% de personnes, sans aucune raison, par principe, ont voté non.

Maintenant, lorsqu'on écoute un peu les gens de l'arrière-pays, on s'aperçoit que pour des raisons qui sont respectables ou non, il y a beaucoup d'oppositions au musée en tant que tel, car l'art est considéré par beaucoup comme un luxe ! Je souhaite donc que l'on fasse cette analyse ; c'est un sujet qui a été sous-commenté, et avant, et pendant et après la votation. Nous devons tenir compte de cette résistance à tout projet de Musée des Beaux-Arts.

**Mme Cesla Amarelle :** — J'abonde dans le sens de M. Surer. M. Poncet l'a dit, un renvoi en commission est opportun pour assurer l'équité des débats autour de cette question et pour avoir un vrai débat d'ensemble dans la perspective de ce qui va se passer au niveau du Conseil d'Etat.

**M. Olivier Kernen :** — Sans faire une page de publicité qui ne serait pas de bon aloi, je tiens à vous informer du fait que, une fois n'est pas coutume, le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains, dans sa dernière séance, a pris position sous forme d'une résolution et à l'unanimité, en faveur d'un Musée cantonal des Beaux-Arts sur le territoire de la Commune d'Yverdon-les-Bains.

Certes, la discussion doit être lancée mais, comme M. Gabriel Poncet a annoncé la couleur en disant qu'il ne fallait pas "Ruminer" outrageusement et qu'il importait de savoir changer d'avis de temps en temps, il est bon de réaliser que, dans d'autres lieux du canton, on est susceptible d'accueillir un splendide bijou qu'il s'agirait de tailler sur mesure et qu'on pourrait mettre dans un bel écrin. La capitale du nord a tout pour bien faire. Il s'agira de considérer les choses dans le contexte de cette ville. A l'heure actuelle, c'est dans un état d'esprit ouvert et avec un enthousiasme évident qu'Yverdon-les-Bains s'annonce partante pour une expédition vers un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts dans le nord vaudois.

Encore un élément d'actualité : nous avons reçu aujourd'hui un document concernant l'impact économique des fédérations et organisations du sport international sur Lausanne et l'arc lémanique. Ce document fait état de retombées économiques se chiffrant à 200 millions par an et à 1000 emplois créés dans la région de l'arc lémanique. En bon Vaudois, face à une situation comme celle-ci, on peut dire qu'il "pleut dans les gouilles." A bon entendeur, pour un musée ailleurs que dans l'arc lémanique.

**Le président :** — Et pourtant, M. Laurent Wehrli a demandé la parole...

**M. Laurent Wehrli :** — Une minute de publicité peut comporter plusieurs pages, alors je poursuis. Il s'avère que la Municipalité de Montreux s'est permis d'écrire au Conseil d'Etat pour proposer également des disponibilités sur la Riviera, et particulièrement dans la Commune de Montreux. Il y a eu aussi une intervention au Conseil communal de la Tour-de-Peilz dans ce sens. On se réjouit, bien entendu, de pouvoir être au service de l'Etat de Vaud et du canton, et d'offrir plusieurs possibilités avec nos amis lausannois. Tout cela méritera d'être discuté, et je suis persuadé que le meilleur projet sera celui qui permettra, dans les temps les plus brefs, de présenter les collections concernées et qui réussira à faire en sorte que chacun soit satisfait — que le musée soit construit dans l'arc lémanique ou ailleurs dans le canton.

**Le président :** — Il y a bien encore deux Lausannois inscrits, mais je ne résiste pas au plaisir de donner la parole à M. Mario-Charles Pertusio pour l'ouest du canton !

**M. Mario-Charles Pertusio :** — Avec un peu d'humour, j'apprends à être lausannois de cœur ! Il me semble inutile de dire Bellerive-bis, Rumine, Yverdon-les-Bains, Vevey, Nyon, Echallens, voire Aigle, etc. Je fais un petit rappel : notre collègue Buffat a dit une chose très importante, soit qu'il faut enfin un plan muséal cantonal ; c'est le point le plus important.

Ensuite, il incombera au Conseil d'Etat de décider de ses priorités et de les fixer — pourquoi pas, en effet, un Musée cantonal des Beaux-Arts ? Mais je ne peux conclure sans rappeler une petite chose : à soixante-dix kilomètres — c'est ainsi que parlent les Genevois et nous, nous disons septante — de chez nous, on avait parlé du grand projet du MEG, Musée d'ethnographie de Genève, qui avait été refusé par le peuple. Aujourd'hui, ce musée se construit devant l'ancien Musée d'ethnographie par le biais d'un concours international. Peut-être pourrions-nous nous inspirer de quelque chose qui a été érigé à septante kilomètres de chez nous, et qui fonctionne bien. Après le refus d'un grand projet en dehors et loin du Musée d'ethnographie, c'est maintenant devant même et en sous-sol de ce musée que les choses se font. Et cela fonctionne !

**Mme Sandrine Bavaud :** — J'interviens au nom du groupe des Verts vaudois. On l'a dit, il faudra tirer les conclusions de cet échec et, surtout, reprendre rapidement ce projet. Il existe une véritable volonté de préserver la valeur du patrimoine vaudois. Mais il importe aussi de tenir compte, dans la réflexion et dans la prise de décision, des cinq autres musées sis actuellement au Palais de Rumine. Il s'agira également de prendre en considération le projet qui voulait consacrer Rumine à la biodiversité et aux changements climatiques. Pour le groupe des Verts, toutefois, il n'y a plus lieu de reprendre l'ensemble des possibilités déjà

étudiées qui s'offrent à nous. En revanche, il importe maintenant de créer une vraie opportunité. Les travaux en commission le permettront peut-être. J'espère en tout cas que personne ne tentera de tirer la couverture à soi. Quel que soit le lieu, il faut trouver une solution adéquate.

Par ailleurs, pour que ce projet aboutisse, il importe de continuer à soutenir la politique alternative, afin que l'ensemble du milieu de la culture se sente concerné. Il s'agit aussi, on l'a dit, de valoriser un plan muséographique cantonal.

**M. Philippe Randin :** — Je tiens à dire très solennellement que les conseils communaux qui ont siégé le 6 novembre, à Rossinières, Rougemont et Château-d'Oex, n'ont pas déposé de résolution pour se proposer comme site favorable à l'installation d'un Musée des Beaux-Arts.

En revanche, je tiens à saluer tous les intervenants qui ont déposé des postulats, car il est urgent de questionner à nouveau notre population et ce Grand Conseil, dans le but de mettre en valeur l'immense patrimoine culturel vaudois.

**M. Marc-Olivier Buffat :** — Je ne peux évidemment qu'abonder dans le sens de ce qu'a dit M. Claude Schwab ; c'est la raison de la question N°1 de l'interpellation concernant l'analyse du résultat, même s'il paraît, à première vue, que le score est le même à Lausanne que dans le reste du canton. On peut imaginer que les causes du non ne sont pas les mêmes, même si, arithmétiquement, on arrive à un résultat identique. C'est un peu comme les statistiques : il y a les petits mensonges, les grands mensonges et les statistiques. M. Claude Schwab l'a dit très justement, il faut faire attention à l'analyse du résultat, et c'est ce que nous avons demandé.

Nous demandons aussi, et cela répond à ce que nous venons d'entendre, que ce musée soit implanté dans l'endroit le plus accessible aux Vaudoises et Vaudois ; il doit s'intégrer dans la mobilité du futur et dans la mobilité douce.

Enfin, permettez-moi de prendre la défense de mes concitoyens lausannoises et lausannois, peut-être traumatisés par quelques avanies, par le passé, dans l'urbanisme de leur ville et qui sont d'ailleurs particulièrement chatouilleux sur ce point. Je n'ai pas le sentiment que les Lausannoises et Lausannois aient dit non au Musée cantonal des Beaux-Arts ni refusé le musée à Bellerive, mais qu'ils n'étaient tout simplement pas enthousiasmés par ce projet. Il est vrai que l'absence de visibilité sur l'avenir de Rumine a causé un lourd préjudice au projet. Sur ce plan-là, il s'agira de reprendre l'étude.

A ce sujet, s'agissant du postulat de Gabriel Poncet, il y a quelque chose à faire très rapidement : on fait de petites maquettes, c'était déjà le cas avant la votation, mais il faut faire en sorte qu'on sache si, oui ou non, on peut construire de nouveaux bâtiments sur la place de la Riponne, à quelles conditions, à quelle profondeur il faut creuser, et surtout quels seraient les coûts approximatifs. Car nous sommes actuellement dans le vague le plus absolu. Il est facile de jouer avec de petites maquettes et de prévoir des bâtiments dans tous les sens. Mais si, chaque fois qu'on creuse pour installer un pylône, cela coûte 10 millions, ce sera très cher et, pour tout dire, irréaliste.

La discussion est close.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**